



Assemblées diocésaines 2018-2025 : une dynamique synodale en marche

Présentation par Catherine Joslet

Depuis 2017, le diocèse d'Angoulême avance dans une démarche de discernement et de renouvellement pastoral. Tout est parti d'un travail du Conseil presbytéral, qui a dégagé six grands axes pour la vie du diocèse : place de la Parole de Dieu, collaboration de tous, vitalité missionnaire, fraternité, ouverture au monde et formation. Une vaste consultation des communautés charentaises a suivi, aboutissant en mai 2018 à la promulgation des **orientations diocésaines** et à l'instauration d'une **assemblée diocésaine tous les deux ans**.

Ces assemblées rassemblent prêtres, diacres, responsables diocésains, membres des services, mouvements, EAP, conseils pastoraux, communautés religieuses et autres acteurs engagés. Elles constituent un temps fort de réflexion commune et de décision pastorale.

2018 : promulgation des orientations diocésaines et 6 axes missionnaires

Le **5 mai 2018**, une première Assemblée diocésaine a rassemblé des délégués de tout le diocèse. Après le dépouillement des contributions, l'évêque a promulgué les **orientations pastorales**, avec quatre décisions importantes :

- nouveau découpage des doyennés ;
- instauration d'une Assemblée diocésaine tous les deux ans ;
- réalisation de plans pastoraux de doyenné ;
- création des conseils pastoraux de doyenné.

Cette Assemblée a également mis en lumière **six axes missionnaires**, symbolisés par les "marguerites" : Familles – Solidarité – Jeunes – Formation & Parole de Dieu – Ressourcement – Culture & Société .

2021 : s'inscrire dans le Synode sur la synodalité

Lors de l'Assemblée du **9 octobre 2021**, au moment du lancement du Synode universel sur la synodalité, le diocèse a choisi le thème :

« **Avancer vers une Église coresponsable et participative** ».

Trois axes ont été retenus :

- l'écoute,
 - la coresponsabilité dans la mission,
 - le dialogue au sein de l'Église et avec la société .
-

2023 : expérimenter la conversation dans l'Esprit

Le **23 octobre 2023**, les participants ont pratiqué la **conversation dans l'Esprit**, méthode de discernement utilisée au Synode de Rome. L'objectif n'était pas de produire de nouvelles orientations, mais de vivre un véritable processus de discernement communautaire faisant émerger des intuitions missionnaires pour le diocèse .

2025 : choisir ensemble des moyens concrets

À partir de 2024, un Conseil épiscopal renouvelé a reçu la mission de définir, les **axes prioritaires pour les trois années** à

venir, dans la continuité du chemin pastoral engagé Le **22 novembre 2025**, l'Assemblée diocésaine s'est réunie pour **déterminer les moyens concrets de mise en œuvre des quatre axes prioritaires** du diocèse :

- **Accueillir, accompagner et intégrer**
- **Prendre soin des acteurs pastoraux**
- **Favoriser la communication et la collaboration**
- **Développer les richesses humaines et financières**

Cette journée, marquée par la prière, la collaboration et le discernement, a permis aux acteurs diocésains – prêtres, diacres, laïcs engagés, services, mouvements, communautés locales – d'élaborer des pistes d'action portables dans les paroisses, les doyennés et les services.

Elle a créé un souffle commun : ” **Ce ne sont plus seulement des intentions, mais des décisions partagées.**“

Une cohérence missionnaire qui s'enracine dans la durée

En parcourant l'histoire des Assemblées 2018–2025, une ligne claire apparaît :

Marcher ensemble dans une Église synodale, fraternelle, missionnaire et collaborative, guidée par le discernement communautaire.

À travers ces différentes étapes, une cohérence se dessine : les thèmes récurrents : synodalité, fraternité, mission, collaboration et discernement communautaire – témoignent d'une Église charentaise décidée à marcher ensemble, à l'écoute de l'Esprit Saint, pour mieux servir l'Évangile aujourd'hui.

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 24/01/2026 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/assemblees-diocesaines-2018-2025-une-dynamique-synodale-en-marche/>